

Conférence URICA

Ethique cosmopolite et justice patrimoniale: de la Cour Pénale Internationale au musée

Par **Charlotte Joy**
de Goldsmiths
University of
London (Grande
Bretagne).

**Le Jeudi 21
Février 2019
10h -12h**

Salle de visio-
conférence
URICA (ex-LAIC)
– annexe IFAN
Ch. Anta Diop.

La demande de restitution du patrimoine culturel correspond à une prise de conscience: la démographie de l'Afrique subsaharienne nécessite une éthique du patrimoine culturel différente.

Ce propos considère ce que l'on entend par le terme «justice» lorsqu'il s'applique au patrimoine culturel à travers l'exemple de trois études. Premièrement, le cas des trésors pillés de Benin City sera examiné dans le contexte des demandes de retour (d'objets, de propriété et d'interprétation).

Deuxièmement, les relations entre le droit international et les destructions violentes de patrimoine inscrit sur la liste de l'UNESCO seront examinées à travers les procès qui se tiennent à la Cour Pénale Internationale à La Haye. Troisièmement, l'idéal de l'accès au patrimoine culturel à travers le numérique sera interrogé dans le cadre du programme britannique de numérisation des archives islamiques à Djenné (Mali) mis au point par le projet de la British Library.

